

Le lifting de l'église Saint-Martin

« *L'église Saint-Martin d'Arlon est un des plus beaux monuments néo-gothiques d'Europe* » selon Monsieur Christophe BOTTINEAU, architecte en chef des Monuments historiques de France, désigné, avec son confrère l'architecte Jacques DAVIN, d'Arlon, pour la restauration de ce magnifique édifice.

Pratiquement tous les arlonais et leurs visiteurs sont intrigués par l'importance des échafaudages qui corsètent l'église Saint-Martin, et la durée de leur installation.

Pour rappel, la construction de cette église a débuté en 1907 et s'est achevée en 1914. Elle est donc plus que centenaire et a subi les affres de la guerre (double explosion du pont de Schoppach, vol de toutes les cloches) et de réparations mal réalisées. Les pierres qui la constituent ont pris de l'âge et certaines d'entre elles s'effritent, se décèlent et risquent de tomber. C'est particulièrement le cas de la tour et de sa flèche (97 mètres de hauteur, soit la plus haute de la Région wallonne) et de la flèche de croisée (appelée habituellement campanile).

Après le classement comme monument historique de cette église en 2002 et son élévation au titre de « **patrimoine exceptionnel de Wallonie** » quelques années plus tard, il a été décidé de poursuivre les travaux de rénovation déjà commencés quelques années plus tôt.

En premier lieu, un appel européen à auteur de projet a été lancé et remporté par l'association des Architectes Christophe BOTTINEAU, de Paris, et Jacques DAVIN, d'Arlon, cités plus haut.

Leur première tâche a consisté à évaluer le coût des travaux restant à exécuter (soit environ 39/40^{es} de l'ensemble). Le chiffre annoncé, soit 30 000 000 € avait de quoi provoquer un découragement définitif !

Mais le fait que les subventions régionales pouvaient, après classement comme patrimoine exceptionnel, atteindre 95%, fut de nature à redonner courage. Encore fallait-il que la Région wallonne pose un œil bienveillant sur ce chef-d'œuvre si éloigné des pouvoirs de décision.

Dès lors, la ville d'Arlon, les architectes et quelques passionnés de cette église retroussèrent les manches et firent l'assaut des Ministres régionaux du Patrimoine successifs.

La première tâche était d'établir une fiche sanitaire du bâtiment (réalisée en 2008) puis de réaliser l'étude préalable. Cette étude, très méticuleuse et qui dura pratiquement deux ans, commença en 2011 et rendit un verdict qui corroborait l'estimation initiale de 30 000 000 €. L'étude elle-même fut subsidiée à concurrence de 619.308 € soit 95% de son coût.

Un marché européen fut alors lancé pour les bas-côtés Nord et Sud (murs et toitures). Les entreprises GOLINVAUX, de Bertrix et RONVAUX, de Ciney furent déclarées adjudicataires.

En 2015 les travaux pouvaient donc commencer.

Le marché des bas-côtés Nord et Sud, soumissionné à 4.275.177 € fut subventionné à concurrence de 4.178.858 €. Les travaux côté Nord sont terminés, en ce compris la toiture de la sacristie. Les travaux côté Sud sont actuellement en cours

En 2018, une subvention de 1.295.300 € fut accordée pour la restauration de la flèche de croisée, y compris la mise en place d'une nouvelle cloche. Ces travaux ont été soumissionnés à 1.749.858 €. (Le montant de la subvention ayant été réduit à ce moment).

La restauration de la flèche de croisée, dont tout bon observateur a constaté depuis plusieurs décennies, qu'elle penche légèrement, va commencer dans les semaines qui vont suivre. Ce travail sera particulièrement délicat et impressionnant. Après la pose d'un échafaudage très étudié, et avec l'aide d'une grue de très grande puissance, la flèche sera entièrement démontée, puis restaurée au sol, et enfin remontée. La cloche qui y sera placée sera coulée à Arlon, place Léopold le 27 septembre 2019. Les travaux de restauration de la flèche et le coulage de la cloche seront des spectacles à ne pas manquer. Avis notamment aux photographes !

Suivront alors les travaux de restauration de la grande tour avec sa flèche et des murs de la sacristie. Ces travaux sont estimés à 8.398.610 €. Le marché n'a pas encore été lancé, mais grâce à un accord-cadre signé le 2 avril 2019 entre la Région wallonne et la Ville d'Arlon, une subvention de 8.000.000 €, qui sera liquidée à partir de cette année à raison de 800.000 € pendant 10 ans, les travaux de cette restauration capitale pourront commencer en 2021 ou 2022. Dans le cadre de ce travail, les cloches qui se sont tues depuis que la dangerosité de leur activité a été mesurée, rediront à tous, d'une voix rajeunie, le bonheur qu'il y a de vivre à Arlon.

Après cela, il restera à remplacer la toiture principale, à restaurer les trois porches d'entrée et à vérifier la bonne tenue de tous les vitraux (sauf bien évidemment le dernier placé, qui est si beau). Pour ces travaux-là, qui vivra verra, à chaque jour suffit sa peine...

Mais déjà dans 3 ou 4 ans, notre « cathédrale » aura retrouvé toute sa splendeur et pourra se considérer comme sauvée pour les cent ans à venir.

Les arlonais ne sont pas seuls à chérir cette église : les architectes, les responsables des entreprises et tous les artisans de grande classe qui y travaillent (ils sont nombreux et très diversifiés) mettent tout leur cœur et l'on peut dire tout leur amour pour atteindre la perfection dans la restauration.

Le chantier se déroule dans un exceptionnel esprit de confiance entre tous les acteurs concernés.

Cela doit être dû à l'exceptionnelle grandeur d'âme du lieu. Le patrimoine ce ne sont pas que des pierres !